

1. Catégories et modalités de compétition

Règlementation FFTDA

Surface de combat : 8 x 8m

Tenue : Dobol col blanc pour les keups, col rouge/noir pour les Pooms

Système : Touches du pied et du poing au plastron

Protections : Tibiales, pitaines électroniques Daedo, cubitales, génitales, mitaines, casques, protège-dents obligatoires pour les cadets, plastron et casques électroniques (mis à disposition par l'organisation), sauf casques pour les benjamins et minimes.

L'organisation ne met pas de pitaines électroniques à disposition.

BENJAMINS : né(e)s en 2016 et 2017	
Temps d'exécutions : 3 x 1mn avec 30s de repos Touches du pied et du poing au plastron uniquement	
Masculins	-21kg / -24kg / -27kg / -30kg / -33kg / -37kg / -41kg / -45kg / -49kg / +49kg
Féminines	-17kg / -20kg / -23kg / -26kg / -29kg / -33kg / -37kg / -41kg / -44kg / +44kg
MINIMES : né(e)s en 2014 et 2015	
Temps d'exécutions : 3 x 1mn avec 30s de repos Touches du pied et du poing au plastron uniquement	
Masculins	-27kg / -30kg / -33kg / -37kg / -41kg / -45kg / -49kg / -53kg / -57kg / +57kg
Féminines	-23kg / -26kg / -29kg / -33kg / -37kg / -41kg / -44kg / -47kg / -51kg / +51kg
CADETS : né(e)s en 2011, 2012 et 2013	
Temps d'exécution : 3 x 1mn30 avec 1mn de repos Touches du pied au plastron et au casque, touches du poing au plastron	
Masculins	-33kg / -37kg / -41kg / -45kg / -49kg / -53kg / -57kg / -61kg / -65kg / +65kg
Féminines	-29kg / -33kg / -37kg / -41kg / -44kg / -47kg / -51kg / -55kg / -59kg / +59kg

2. Condition de participation

Tous les clubs français doivent obligatoirement être affiliés à la FFTDA et à jour de leur cotisation. Tous les compétiteurs devront avoir en leur possession leur passeport fédéral en règle : licence, certificat médical et autorisation parentale.

3. Inscription

Les inscriptions ainsi que le paiement sont à effectuer via le site <https://www.martial.events/fr>, **jusqu'au 26 février 2025 au plus tard**. Aucune inscription ne sera acceptée passé ce délai.

Frais d'engagement de **12€** par compétiteurs et par coach.

Après l'inscription, il ne sera pas possible de récupérer vos frais d'inscription.

4. Coach

Les coachs devront obligatoirement avoir +18 ans, porter un survêtement long et des chaussures de sport, posséder un passeport sportif à jour. Ils seront munis d'une bouteille en plastique transparente + serviette blanche.

Les clubs doivent faire en sorte d'avoir suffisamment de coach.

5. Arbitres

Les repas des arbitres sont pris en charge par l'organisation à condition de s'être inscrit au préalable auprès de l'organisation cdt67.tkd@gmail.com

6. Contestation

Seul le coach officiel possède l'autorité de contester immédiatement après la fin du combat (dans les 10 minutes). Une pénalité de 100€ sera payée pour déposer réclamation.

7. Récompenses

Une médaille pour le 1er, 2ème et 3ème ex aequo de chaque catégorie.

8. Programme prévisionnel

Samedi 1er mars 2025 :

14h à 16h pesées au Gymnase des Malteries

Dimanche 2 mars 2025 :

8h30 retrait des accréditations et briefing coachs

9h début des combats

18h Fin des combats (en fonction du nombre d'inscrits et du bon déroulement des combats)

Les horaires sont prévisionnels. Le Comité Départemental se réserve le droit de modifier les paramètres de la compétition ou le programme ci-dessus selon les impératifs du moment.